

Faut-il un Parlement des choses ?

Verra-t-on un jour des chimpanzés, des peupliers et des courges à l'Assemblée nationale ?



Juliette Ihler

- 28 juillet 2016

#biodiversité

#utopie



Longtemps, l'homme s'est cru seul maître de la nature. Mais la question se pose désormais d'accorder des droits civils et politiques aux animaux, aux végétaux et aux minéraux. Verra-t-on un jour des chimpanzés, des peupliers et des courges à l'Assemblée nationale ?

1451. Les habitants de Berne intentent un procès aux sangsues qui infestent les eaux du lac. Elles ont trois jours pour quitter les lieux, sous peine d'être maudites par l'évêque de Lausanne. Engagé sous serment à servir loyalement les bestioles, leur avocat ramène quelques spécimens au tribunal, où elles sont finalement

exécutées. L'anecdote prête à sourire. Elle n'est pourtant pas extraite d'un conte fantastique mais de chroniques judiciaires bien réelles, dévoilées par Luc Ferry dans *Le Nouvel Ordre écologique* (Grasset, 1992).

Du Moyen Âge à l'aube des Lumières, les animaux sont logés à la même enseigne que les hommes : avant d'être condamnées à la potence ou au bûcher, les vaches et autres truies criminelles doivent passer par la case justice.

L'idée que des arbres ou des insectes puissent perdre ou gagner un procès semble encore étrange

En ce début de XXI^e siècle, les bêtes reviennent en force dans les tribunaux. Mais cette fois, elles sont passées du banc des accusés à celui des plaignants. En Suisse, dans le canton de Zurich, l'avocat Antoine Goetschel a défendu jusqu'en 2010 la cause de cette « *minorité silencieuse* » parfois victime de cruauté, qu'il s'agisse de vaches privées d'air frais ou de poissons rouges souffrant de solitude.

Un cas isolé mais révélateur d'une évolution des esprits, puisque des voix s'élèvent aujourd'hui pour étendre le droit aux végétaux et aux minéraux. L'idée que des arbres ou des insectes puissent perdre ou gagner un procès semble encore étrange, voire dérangeante. À l'heure où une espèce vivante disparaît toutes les vingt minutes, où près de 58 milliards de mammifères et d'oiseaux sont tués chaque année, le temps est pourtant venu de se préoccuper du statut juridique et politique des êtres vivants « non humains », embarqués comme nous dans un monde en péril.

Trois millions pour Conchita

En France, il faut attendre la loi Grammont du 2 juillet 1850 pour que soient reconnus des droits aux animaux. Ce texte réprime les mauvais traitements infligés publiquement et abusivement aux bêtes domestiques. Neuf ans plus tard, tandis qu'un certain Charles Darwin bouleverse le cours de l'Histoire avec sa théorie de l'évolution des espèces, la maltraitance animale en tant que telle est légalement interdite dans l'Hexagone.



Rhinocéros à la corne taillée / Crédit : Flickr

Aux Etats-Unis, en revanche, les animaux de compagnie, considérés comme des biens « protégés », bénéficient du droit civil. En 2010, une dénommée Gail Posner a ainsi pu léguer trois millions de dollars à son chihuahua Conchita, au grand dam de son fils, qui n'a reçu qu'un tiers de cette somme.

Espèce ou espace ?

Où s'arrêtent les droits des animaux ? La question divise. Pour le philosophe britannique Jeremy Bentham (fin XVIII^e), si la souffrance animale doit être évitée, il est néanmoins permis de tuer des bêtes si cela permet « *le plus grand bonheur du plus grand nombre* ». Par exemple lorsque la peine engendrée par la mort d'un bœuf est « *inférieure* » au plaisir cumulé de ceux qui peuvent en manger une tranche. Chef de file des « abolitionnistes », le contemporain Tom Regan [*disparu en 2017, NDLR*] défend une ligne bien plus radicale : la fin de l'appropriation, de l'exploitation et de l'abattage des animaux.

D'après lui, tous les êtres vivants ont une valeur inhérente. Même indolore, la mort prématurée d'un animal est donc condamnable puisqu'elle constitue une atteinte irréversible à la vie. Certes. Mais si les bêtes se mangent entre elles dans la nature, pourquoi les hommes n'auraient-ils pas le droit d'en faire autant ? « *Parce que l'homme est libre. Il n'a pas biologiquement besoin d'une alimentation carnée. Faire prévaloir son plaisir par rapport à la vie d'un animal est moralement condamnable* », répond l'association L214, qui lutte pour l'amélioration des conditions d'élevage.

« On ne protège pas des espèces, on protège des espaces »

La question animale en soulève une autre : compte tenu de l'ampleur du péril écologique qui menace, faut-il accorder des droits, non seulement aux animaux, mais aussi aux arbres, aux légumes ou aux rochers ? Sur ce sujet, deux visions s'affrontent. Écologistes *soft* et environmentalistes défendent ce qui *environne* l'homme, en tant qu'il en va de sa survie. « *On ne protège pas des espèces, on protège des espaces* », explique la philosophe Catherine Larrère.

L'autoroute A28 a ainsi été détournée car son tracé initial passait au beau milieu de bocages où vit le scarabée pique-prune, une espèce menacée et protégée. Pour les partisans de la *deep ecology*, en revanche, la nature possède une valeur absolue en elle-même. À ce titre, il convient d'accorder des droits légaux aux forêts, aux rochers, aux océans et à tous les « *objets naturels* », écrit dès 1972 le professeur de droit américain Christopher D. Stone.

Sénateur des forêts

Si les droits des « non-humains » sont peu ou pas appliqués, est-ce la faute de notre système politique? Oui, répond l'association L214, qui souligne les contradictions d'une démocratie où « 80 % des gens sont contre l'élevage en batterie, mais 80 % des poules pondeuses sont élevées en batterie ». Cette faille représentative pousse Bruno Latour à plaider pour la création d'un « *Parlement des choses* ».

Un projet qui s'inspire de la logique des premiers Sommets de la Terre. Convaincu que la politique doit redevenir « *cosmopolitique* » et établir des liens durables entre tous les habitants de la Terre, le philosophe souhaite qu'un dialogue s'établisse entre les représentants des humains et ceux de leurs « *non-humains associés* ».



Illustration réalisée par Margaux Othats pour Usbek & Rica

Objectif : que les uns et les autres puissent participer au débat démocratique sur le sort du monde dans lequel nous voulons vivre. Dans ce Sénat réaménagé, d'une échelle forcément globale, siégerait ainsi un porte-parole pour chaque espèce dont l'humanité a besoin pour envisager son avenir : sénateur des forêts, des oiseaux migrateurs, des ordures ménagères, etc. Michel Serres enfonce le clou en proposant de remplacer notre vieux « contrat social » par un « *contrat naturel* » au sein duquel l'univers tout entier deviendrait sujet de droit. Parce qu'« *il n'existe pas de collectif humain sans choses* », il est nécessaire que « *le monde pénètre lentement dans les décisions collectives* », écrit le philosophe (*Le Contrat naturel*, François Bourin Éditeur, 1990).

Avec 8,7 millions d'espèces vivantes recensées à ce jour, il n'y aura cependant pas de place pour tout le monde au Parlement des choses. Sur quels critères favoriserons-nous telle ou telle espèce ? La capacité à ressentir de la souffrance d'abord, raison d'être de l'éthique animale. Contre le célèbre « *animal-machine* » de Descartes, pour qui les animaux « *ne sentent ni plaisir ni douleur* », la science dispose aujourd'hui de la preuve du contraire. Autre critère important : l'affection. Accessoires customisés, vêtements de mode, boîtes de nuit et hôtels dédiés...

Cette vidéo n'est pas disponible.

(Erreur 2012)

En 2013, nos animaux de compagnie ont déjà tous les droits. La place considérable qu'ils occupent dans nos vies leur assure donc d'emblée un siège au Parlement des choses. Les ours blancs, pandas, tigres et autres mammifères en voie de disparition qu'on se refuse à voir seulement dans les livres d'histoire ou derrière les grilles d'un zoo seront aussi de la partie. Enfin, pour faire le tri entre espèces méritantes, l'intelligence apparaît comme un facteur essentiel.

En 1993, des primatologues, psychologues et spécialistes des questions éthiques ont lancé le Great Ape Project (Gap), préconisant la reconnaissance par l'Onu d'une « *déclaration des droits des grands singes* ». Objectif : faire reconnaître leur droit à la vie, l'interdiction de la torture et la libération des chimpanzés, bonobos, gorilles et autres orangs-outans en captivité. L'initiative n'a pas abouti, mais reconnaissons qu'à l'avenir on défendra plus volontiers les droits d'une espèce partageant 99 % de notre ADN plutôt que ceux d'un misérable cafard.

Destin commun

Dans la Bible, au sixième jour de la Genèse, la subordination de la nature aux hommes est écrite en toutes lettres : « *Remplissez la terre et dominez-la. Ayez autorité sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur toutes les bêtes qui vivent sur la terre.* » Une vision anthropocentriste longtemps respectée, mais aujourd'hui balayée par l'urgence de la crise écologique.

Reconnaître des droits aux non-humains serait la plus belle preuve que nous avons su rester des êtres de raison

À trop vouloir se développer en marge de son environnement, l'homme a oublié à quel point il dépend des non-humains pour sa survie. Il n'est, selon l'expression d'Edgar Morin, qu'un « *tsigane du cosmos* », dont la mission est de « *soigner la Terre malade, l'habiter, l'aménager, la cultiver* ». Une philosophie du *care* appliquée à l'environnement, sur laquelle nous pouvons définir les bases d'un nouvel humanisme.

Reconnaître des droits aux non-humains et les défendre en leur nom serait d'ailleurs la plus belle preuve que nous avons su rester des êtres de raison, mais qu'à cette intelligence cartésienne nous avons su ajouter une empathie nouvelle pour le vivant au sens large. Qui ferait de nous, enfin, une espèce évoluée.

Illustration de une réalisée par Margaux Othats pour Usbek & Rica.

Article paru dans le magazine numéro 9 d'Usbek & Rica.



Juliette Ihler

- 28 juillet 2016



I COMMENTAIRE

Rejoins-nous pour commenter

On est déjà nombreux mais on a besoin de toi !

S'INSCRIRE

Tu as déjà un compte ? Se connecter

Les plus récents



Ge Ma il y a 4 ans

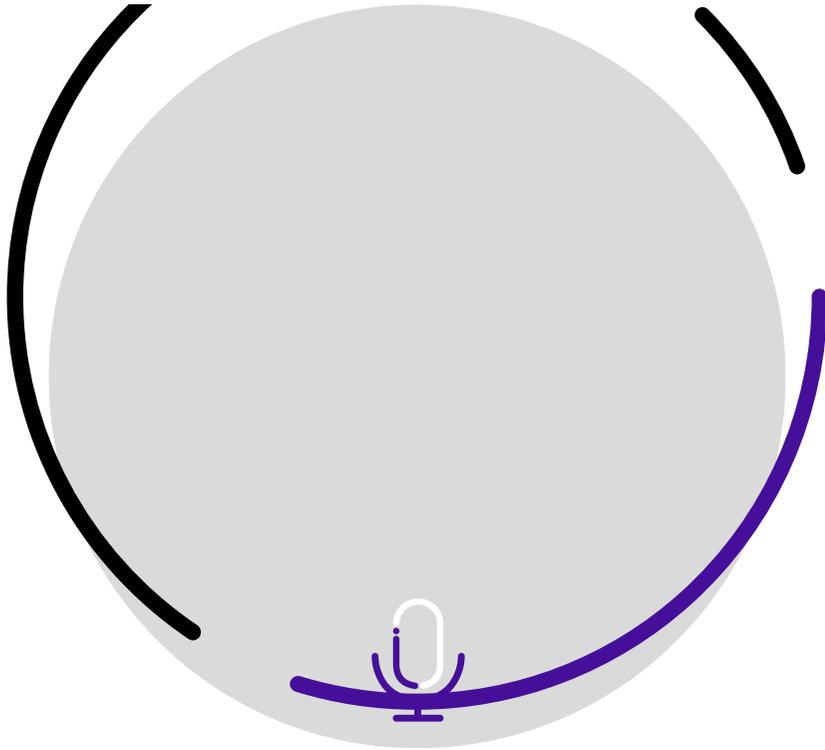
et donc on défendrait une vache en la faisant représentée par un humain? bonjour l'anthropomorphisme. Un peu fourre tout cet article. :/

 répondre  0



et aussi, tout frais...





CIC Banque Privée

Et demain, que devenez-vous énergies renouvelables? #6

Alors que la loi pour la transition énergétique fixe l'horizon 2050 pour atteindre la neutralité carbone, les entreprises cherchent aujourd'hui les meilleures alternatives pour décarboner leurs activités.

ÉNERGIE TRANSITION



Usbek & Rica

« Il faut que l'agroécologie soit présente dans toutes les assiettes! »

ALIMENTATION ÉCOLOGIE

Us

Et
in

CIN

Futur ! La grande arnaque du « métier passion », quelques pistes pour une société vraiment décroissante et des influenceurs en mal d'amour

Et oui c'est bien le sujet de la dernière newsletter

Je laisse mon e-mail

OK

Découvrez notre nouveau numéro!

S'ABONNER



Editions

[S'abonner au magazine](#)

Newsletter

[Futur!](#)

Et aussi...

[Notre studio](#)

[Notre manifeste](#)

[Nous contacter](#)

Thèmes

[10 ans de futur](#) • [2xplus!](#) • [Agriculture](#) • [Alimentation](#) • [Amour](#) • [Architecture](#) • [Art](#) • [Biodiversité](#) • [Bioéthique](#) • [Blockchain](#) • [Cinéma](#) • [Climat](#) • [Corps](#) • [Culture](#) • [Cybersécurité](#) • [Data](#) • [Déclic](#) • [Démocratie](#) • [Démographie](#) • [Design](#) • [Dystopie](#) • [École](#) • [Écologie](#) • [Économie](#) • [Éducation](#) • [Énergie](#) • [Entreprise](#) • [Espace](#) • [Féminisme](#) • [Fiction](#) • [Finance](#) • [Génération](#) • [Genre](#) • [Géopolitique](#) • [Habitat](#) • [Hacker](#) • [Histoire](#) • [IA](#) • [Innovation](#) • [Jeux vidéo](#) • [Justice](#) • [Maker](#) • [Média](#) • [Mobilité](#) • [Mode](#) • [Neurchi](#) • [Numérique](#) • [Pandémie](#) • [Philosophie](#) • [Podcast](#) • [Politique](#) • [Religion](#) • [Robot](#) • [Roman](#) • [Santé](#) • [Science](#) • [Science-Fiction](#) • [Sexe](#) • [Société](#) • [Sport](#) • [Technologie](#) • [Tourisme](#) • [Transhumanisme](#) • [transition](#) • [Travail](#) • [Utopie](#) • [Vidéo](#) • [Ville](#) • [Vivant](#) • [VR](#)